

sont complètes, jusques et y compris 1918; on les trouvera dans le présent chapitre.

**Assurance contre l'incendie.**—En 1918, 116 compagnies ont assuré les risques d'incendie, au lieu de 87 en 1917; 28 d'entre elles étaient canadiennes, 36 britanniques et 52 étrangères. Les polices souscrites en 1918, nouvelles ou renouvelées, couvrent des risques se totalisant par \$4,606,035,056, chiffre qui dépasse de \$556,975,057 celui de 1917. Les primes exigibles en vertu de ces polices formaient une somme de \$48,770,112, au lieu de \$43,515,822 en 1917. Le montant net des risques d'incendie couverts en 1918 atteignait \$4,523,514,841.

**Assurance sur la vie.**—En 1918, 45 compagnies se sont partagé le domaine de l'assurance sur la vie au Canada, dont 26 canadiennes, 8 britanniques et 10 américaines. Nonobstant les difficultés résultant de la guerre, le montant total des polices souscrites au Canada pendant l'année 1918 fut de \$312,896,556, comparé à \$282,120,430 en 1917. La part des compagnies canadiennes, dans le chiffre d'affaires de 1918, représenta \$179,429,315 contre \$172,703,621 en 1917; celle des compagnies britanniques fut de \$5,969,013, au lieu de \$5,109,183 en 1917; enfin les compagnies américaines y ont participé pour \$127,498,228, au lieu de \$104,307,626 en 1917. A la date où ont été dressé les états de 1918, les assurances sur la vie alors en vigueur au Canada s'élevaient à \$1,785,061,273, au lieu de \$1,585,042,563 en 1917, ces assurances étant ainsi réparties: compagnies canadiennes \$1,105,503,447 (\$996,699,282 en 1917); compagnies britanniques \$60,296,113 (\$58,617,506 en 1917); compagnies américaines \$619,261,713 (\$529,725,775 en 1917).

**Mutualité.**—Le tableau 78 contient les statistiques des assurances sur la vie reposant sur le principe de la mutualité, c'est-à-dire des opérations de sociétés de prévoyance ou amicales dont les membres paient une prime, plus une redevance annuelle qui couvre les frais d'administration. Ces statistiques sont restreintes à six sociétés de cette nature, les seules transmettant des rapports au gouvernement, savoir: l'Alliance Nationale, les Artisans Canadiens-Français, the Catholic Mutual Benefit Association, the Commercial Travellers' Mutual Benefit Society, the Independent Order of Foresters (dont les statistiques embrassent les indemnités de maladie et les frais funéraires) et the Woodmen of the World.

**Conséquences de la guerre sur les compagnies d'assurance au Canada, 1914-18.**—Afin de savoir dans quelle mesure la guerre a affecté les compagnies d'assurance sur la vie du Canada, un questionnaire leur a été envoyé par le Contrôleur général des Assurances, leur demandant de préciser les réclamations qu'elles ont dû acquitter pour cause de décès à la guerre, pour chacune des cinq années, 1914 à 1918. Les sommes ainsi payées ont ensuite été classifiées en trois catégories, selon que les assurés étaient (a) des soldats tués au front ou morts de leurs blessures; (b) des soldats décédés pour d'autres causes; (c) d'autres personnes occupées à des œuvres de guerre ou des civils ayant péri par suite d'opérations de guerre. On verra dans le tableau 79 le résultat de cette enquête, constatant une perte totale pour les compagnies munies de chartes soit fédérales, soit